



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 21 novembre 2012

INFORMATION MEDIAS

Réunion du comité de pilotage du contrat de projets 21 novembre 2012

Coprésidé par le Haut-commissaire, M. Jean-Pierre LAFLAQUIERE, et le Vice-président de la Polynésie française, M. Antony GEROS, un comité de pilotage du contrat de projets s'est tenu mercredi après midi à 15h au Haut-commissariat.

Le contrat de projets est une illustration concrète du partenariat entre l'Etat et le Pays. A un an de l'échéance du contrat de projets, l'objectif de l'Etat et du Pays est de gérer le plus efficacement possible les ressources financières disponibles en vue de soutenir la commande publique.



Le comité de pilotage a pris acte de l'engagement de nouvelles opérations en matière de logement social avec la construction de 80 logements sociaux à Faa'a (projet « Motio »), d'abris de survie dans les Tuamotu Gambier ou de projets environnementaux avec la construction du réseau d'alimentation en eau potable de Raivavae, pour un montant total de 1,4 milliards Fcfp.

La programmation définitive de nouvelles opérations a également été arrêtée par le comité de pilotage. Il en est ainsi du projet de construction de 24 logement sociaux à Punaauia (projet « Vairai ») et de plusieurs opérations de constructions scolaires dans le premier degré pour un montant de 2,3 milliards Fcfp destinées à améliorer les conditions d'accueil des élèves et de travail des enseignants tant à Tahiti que dans les archipels.

A l'issue du comité de pilotage du contrat de projets, un second comité s'est réuni pour valider des ajustements sur des opérations d'investissements sur le troisième instrument financier.

Les décisions des comités de pilotage s'inscrivent dans le cadre du plan de redressement de la Polynésie française. Le 20 novembre, le comité de l'outre-mer de l'Agence française de développement a validé l'octroi d'un prêt de 4,76 milliards Fcfp (40 millions d'euros) à la Polynésie française. Conformément à la convention sur l'accompagnement du

Contacts médias

communication@presidence.pf - communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

redressement des finances de la Polynésie française signée à Paris le 29 octobre, ce financement de l'AFD via la Socredo permettra au Pays, en partenariat avec l'Etat, d'assurer le financement en priorité d'opérations nouvelles sur le contrat de projets et sur le troisième instrument financier. Une convention est également en cours d'élaboration pour permettre le versement dans les prochains jours du solde de la dotation d'ajustement exceptionnelle de 4,1 milliards Fcfp (34 millions d'euros).

Contacts médias

communication@presidence.pf - communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr